

Nos élu.e.s en action

Que vaut-il mieux ? Avoir un groupe majoritaire pléthorique aux ordres du gouvernement qui ne prend aucune initiative ? Ou un groupe d'opposition qui écoute ses électeurs et n'hésite pas à transformer leurs interrogations légitimes en propositions de loi ? La réponse est bien sûr comprise dans la question. Alors que le silence des député.es LREM devient vraiment

assourdissant, Valérie Rabault et Boris Vallaud ont tenu une visio-conférence de presse pour faire le point sur le travail parlementaire en période de confinement.

Les député.es socialistes ont, en premier lieu, joué un rôle de porte-paroles des administrés de leurs circonscriptions. Leurs interrogations ou inquiétudes ont été traduites au travers de 72 questions adressées au premier ministre et de 35 courriers adressés aux différents ministres avec des centaines de questions précises.

On ne peut pas en dire autant des députés LREM du Finistère qui n'ont, comme Jean-Charles Larsonneur, Graziella Melchior ou Liliana Tanguy, posé aucune question depuis le début du confinement. Et, lorsqu'ils interrogent les membres du gouvernement, on peut se demander qui rédige les questions puisque, le 14 avril, Didier Le Gac et Annaïg Le Meur ont interrogé, exactement dans les mêmes termes, la ministre du Travail à propos des restrictions d'utilisation des chèques restaurants en période de confinement.

Alors que les dirigeants de la majorité parlementaire ne cessent de réclamer l'union nationale, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le groupe socialiste a déposé 21 % des amendements au premier projet de loi de finance rectificative et 20 % au deuxième.



Des élu.e.s utiles

Ils ont déposé 18% des amendements au projet de loi d'urgence sanitaire.

Pour le premier projet de loi de finances rectificatives, aucun amendement n'a été repris. Et seuls 1,3% et 1,1% des propositions ont été reprises pour la deuxième LFR et la loi d'urgence sanitaire.

Cependant, une fois rejetées dans l'hémicycle, plusieurs propositions ont été reprises par le gouvernement. Comme la transformation du report de cotisations pour plusieurs acteurs économiques, notamment les restaurateurs en exonération ou la suppression du jour de carence. C'est également le groupe socialiste qui a, le premier, demandé l'extension du dispositif de gardes d'enfants aux sapeurs-pompiers, aux forces de l'ordre et aux surveillants. C'est lui encore qui a demandé l'augmentation de l'aide financière du fonds de solidarité, au-delà des 1500 euros prévus initialement ou l'augmentation du nombre de bénéficiaires du fonds de solidarité, en abaissant le seuil de 70% à 50% de baisse du chiffre d'affaires.

« Tout seul, on va plus vite, mais à plusieurs on va plus loin », ont répété les socialistes durant la dernière campagne présidentielle. C'est certainement vrai et on pourrait aussi rajouter : « trop nombreux et sans boussole, on ne va nulle part ».



Green washing

Chassez le naturel, il revient au galop. Le libéralisme est incompatible avec l'écologie. On le sait depuis au moins les Trente Glorieuses, mais on en a la démonstration au moment où, profitant de la crise de Covid-19, des représentants du patronat demandent de revoir à la baisse les normes environnementales ou de nouveaux délais pour les appliquer. Pourtant, depuis l'accord de Paris sur le climat, on aurait pu croire à la conversion d'une partie des chefs d'entreprise.

Mais non, dès qu'il le peut, le patronat tente de limiter l'ambition écologique de la France et de l'Europe.

Lorsque qu'il s'agit d'intervenir dans des colloques ou des rencontres internationales, les dirigeants économiques tiennent des discours enflammés sur la nécessaire conversion écologique de leurs entreprises. Mais, à la première occasion ils reviennent à leurs vieux démons.

Ne soyons donc pas dupes : la conversion écologique de l'économie sera bien un combat de longue haleine.

Un projet global

Le 11 avril, dix-neuf président.es de Conseils départementaux ont publié dans « Le journal du dimanche » une Tribune pour demander au gouvernement de « mettre en œuvre un revenu de base sans contrepartie » (voir encadré).



Il faut inclure les jeunes dans ce dispositif

Dans une émission « À l'air libre » de Médiapart sur internet, le 17 avril, Nathalie Sarrabezolles est revenue sur cette Tribune pour expliquer les enjeux du revenu de base.

« Les départements, de par leurs compétences dans le quotidien de la vie des Françaises et des Français, travaillent déjà depuis plusieurs années sur ce revenu de base », a d'emblée précisé la présidente du Conseil départemental.

« Mais nous voudrions être plus efficaces et faire rebasculer les questions de solidarité dans le champ de l'investissement social, plutôt que dans celui du curatif qui atteint vite ses limites. Nous avons imaginé un dispositif que nous avons proposé au gouvernement, qui permettrait à la fois de revenir sur les questions d'équité et qui serait scientifiquement crédible puisqu'il s'appuie sur des études. Ces propositions permettent d'avancer vers un dispositif, financièrement soutenable, qui peut se mettre en place rapidement. »

Le confinement, avec toutes ses répercussions sociales, apparaît, pour les président.es de Conseils départementaux, comme l'occasion de remettre la question de la solidarité au cœur. « **Solidarité et réciprocité** », précise Nathalie Sarrabezolles, car si tous les membres d'une société ne peuvent pas y participer c'est un manque de ressources pour la société toute entière. C'est comme ça qu'il faut envisager un dispositif qui doit être facile d'accès afin d'éviter le non-recours. En effet,

on a parfois l'impression que des dispositifs sociaux sont mis en place et qu'immédiatement on essaye de limiter le nombre de bénéficiaires. **« Là, l'idée c'est que ce soit facile, automatique, que ça permette à chacun d'avoir au moins un revenu qui lui permette de vivre décemment ».**

Il est encore possible de débattre du montant du revenu de base. Les études montrent que globalement, pour une vie sans sacrifice majeur, on doit pouvoir disposer d'environ 1 500 euros.

Le revenu de base s'inscrit dans une démarche bien plus globale. **« On n'est pas dans le revenu universel à la Friedmann »,** a tenu à préciser la présidente du Conseil départemental. **« Nous sommes vraiment dans une démarche collective. Ça ne peut fonctionner que si en plus nous avons des politiques fortes en matière d'éducation, de formation, d'accompagnement des familles. »**

« Si nous attendons à chaque fois d'avoir des réponses à tout, avant d'avancer, alors nous ne ferons rien. »

« Et pour nous il faut aussi inclure les plus jeunes qui pour l'instant sont exclus de tous ces dispositifs d'appui », insiste Nathalie Sarrabezolles. « À partir de 18 ans de nombreux jeunes se retrouvent un peu seuls et nous devons pouvoir les accompagner aussi. »

C'est donc un dispositif à plusieurs étages qui doit permettre que chaque personne puisse construire son projet

de vie avec ses propres ressources et les développer.

« Si nous attendons à chaque fois d'avoir des réponses à tout, avant d'avancer, alors nous ne ferons rien. » On ne peut pas être dans le « tout ou rien ». La question de la précarité se pose évidemment : n'y a-t-il pas un risque de voir se développer encore plus les « bad jobs » ? C'est possible. Mais a contrario, ce revenu de base ne peut-il pas rééquilibrer le rapport de force entre employeurs et salariés qui, justement parce qu'ils disposeront de ce revenu, ne seront pas obligés d'accepter des conditions de travail inacceptables ?

Le projet des signataires de la Tribune consiste à mettre en place un revenu de base tout en continuant à travailler globalement sur des réponses collectives et sociales beaucoup plus larges. Dans cette période de crise le gouvernement est sans doute plus à même d'être à l'écoute. **« Nous, nous avons cette proposition depuis un moment, donc c'est l'occasion de le faire partager d'autant qu'il y a une forte demande sociale. »**

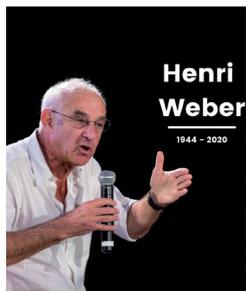


Passer du curatif à l'investissement

Extrait de la Tribune

« Il y a un an, une proposition de loi pour l'expérimentation locale du revenu de base, issue des travaux de nos départements avec l'appui de la Fondation Jean-Jaurès, a été présentée par le groupe socialiste à l'Assemblée nationale, où la majorité présidentielle l'a rejetée sans aucun débat contre l'avis de nombreux groupes parlementaires de toutes sensibilités. Aujourd'hui, alors que la crise sanitaire du Covid-19 évolue chaque jour un peu plus en une crise économique mondiale, poussant nos systèmes de solidarité dans leurs retranchements, le revenu de base apparaît dans toute l'Europe, en Espagne, en Allemagne ou au Royaume-Uni, comme une solution pour amortir le choc social qui risque de faire basculer nombre de nos concitoyens dans la précarité. Le débat émerge aussi aux États-Unis et au Canada. (...) Un nouveau pacte social devra fonder le monde d'après la crise du Covid-19. Une fois sortis de l'état de guerre dans lequel nous sommes, nous devons préparer activement la résilience de notre société. Nos départements sont prêts à expérimenter cette solution et à en évaluer les bénéfices escomptés pour les personnes qu'ils accompagnent. »

Social-démocrate



Henri Weber nous a quittés le 26 avril dernier. En septembre 2016, il était intervenu à l'Université de l'engagement qui s'était tenue au parc des

expositions de la Penfeld, à Brest, pour évoquer l'avenir de la social-démocratie européenne. Militant social-démocrate infatigable, il fut de tous les combats socialistes des trente dernières années.

Lorsque la polémique sur la commémoration du 50^e anniversaire de Mai 68 a éclaté, nous lui avons demandé de revenir sur l'héritage de Mai que les droites ne cessent de dénoncer, mais qui représente un moment fondateur pour la gauche. Car au-delà de la question de la commémoration de ce mouvement protéiforme (universitaire, social, politique, religieux...) se jouent des enjeux idéologiques bien plus importants.

Mai 68 : un formidable mouvement d'émancipation, nous rappelait Henri Weber

Cap Finistère : Pour toi que fut Mai 68 ? Une révolte étudiante ? Un mouvement social ? Une révolution culturelle ?

Henri Weber : Mai 68 fut d'abord un formidable mouvement de libération et d'émancipation.

Il faut se souvenir de ce qu'était la société française à la fin des années 60. Elle avait connu un formidable bond technologique et économique depuis la Libération, mais les rapports sociaux étaient encore marqués par des dominations fondées sur la tradition et la hiérarchie d'une France catholique et rurale.

Dans les entreprises, les universités et les familles c'était le patronat de droit divin, le mandarinat ou le patriarcat qui dictaient leur loi.

C'est cette contradiction que la jeunesse a fait exploser, dans toutes les institutions, pour y substituer des pouvoirs librement consentis, basés sur la démocratie. Toutes les formes de dominations s'appuyant sur les classes

sociales, les groupes ethniques, le genre ou l'orientation sexuelle ont été remises en cause.

Il ne faut jamais oublier, non plus, que Mai 68 s'inscrit dans un mouvement international bien plus vaste qui trouve ses origines au Japon et en Californie et qui s'est développé partout, y compris dans les pays de l'ancien bloc de l'Est.

Cap Finistère : Quels sont les enjeux idéologiques, aujourd'hui, autour de la commémoration de Mai 68 ?

Henri Weber : Pour la droite, Mai 68 est à l'origine de tous nos maux : le laxisme, la désagrégation de la famille, l'augmentation du nombre des divorces, la perte d'autorité des enseignants et j'en passe... Ce qui est totalement stupide puisque les effets de Mai 68 ont depuis longtemps été dépassés par d'autres causalités. Cette fixation s'explique aisément par le caractère universaliste et internationaliste du mouvement qui revendiquait une solidarité vis-à-vis des pays du Sud. Il prenait le contre-pied de la tradition nationaliste de repli qui est plus dans la haine des autres que dans l'amour des siens.



Cap Finistère : Peut-on dire que la victoire du 10 mai 1981 s'inscrit dans la suite de Mai 68 ?

Henri Weber : Absolument. On évoque souvent le mouvement étudiant, cependant Mai 68 c'est aussi et surtout la plus grande grève de l'histoire : 8 à 10 millions de salariés se sont mobilisés pendant six semaines pour obtenir des avancées sociales conséquentes comme l'augmentation du SMIG de 35 %, et de tous les salaires de 10 % en moyenne, la reconnaissance de la section syndicale ou, par la suite, le 1 % formation : la condition ouvrière s'est considérablement améliorée grâce à ce mouvement, qui s'inscrit dans la continuité des grandes conquêtes sociales du Front populaire ou de la Libération. Cela a nourri tous les partis de gauche et particulièrement le nouveau Parti Socialiste qui a porté



ces aspirations populaires et a su les traduire en lois.

C'est à nous de porter ce message et éviter la récupération politique de cet événement par le pouvoir actuel. Je ne vois d'ailleurs pas comment le gouvernement, compte tenu de son orientation libérale, peut s'inscrire dans une commémoration de Mai 68, d'autant que j'ai cru comprendre qu'Emmanuel Macron souhaite lui donner une dimension internationale. Nous devons avoir une expression autonome pour défendre les acquis de Mai 68 et regarder lucidement sa part sombre comme une certaine fascination pour la violence. Dans tout mouvement révolutionnaire ou pré-révolutionnaire qui mobilise des millions de personnes, on peut trouver des dérapages. Il s'en est dit aussi des bêtises pendant la Révolution française ! Mais cela ne doit pas occulter l'immense mouvement d'émancipations que fut Mai 68.

Cap Finistère : Peut-on parler aujourd'hui d'esprit de Mai 68 ?

Henri Weber : Oui et je pense en particulier au féminisme et au mouvement qui se développe pour la défense de l'IVG ou contre le harcèlement. L'esprit de Mai c'est une mobilisation pour plus d'égalité et de solidarité mais aussi, même si les revendications portaient sur des augmentations de salaires, pour une meilleure qualité de la vie, car « on ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance ». Mai 68 s'est développé dans un moment très particulier, marqué par l'arrivée dans la vie politique des babyboomers dans un contexte de décolonisation.



Retrouvez-nous sur

Facebook
PS.Finistere
et Twitter
@fedes_PS29

Le monde selon Amazon

Benoît Berthelot

Son logo est un sourire, mais depuis le début du confinement Amazon ne fait sourire ni ses salariés, ni ses concurrents, ni la justice française qui l'a obligé à limiter ses ventes aux produits de première nécessité. Dans « Le monde selon Amazon » (Cherche midi), Benoît Berthelot revient sur l'histoire de cette entreprise, basée à Seattle, qui défend un projet de société où seul le client est roi.

Cap Finistère : Vous qualifiez Jeff Bezos de « libertarien ». En quoi ses convictions politiques rejaillissent-elles sur le fonctionnement de son entreprise ?

Benoît Berthelot : Oui, j'arrive à cette conclusion en reprenant toutes ses actions ou prises de position depuis sa jeunesse. Cette idéologie se caractérise par un refus de toutes les régulations que pourraient instaurer les États. Jeff Bezos entretient une relation très tendue avec les syndicats. C'est un élément qu'on retrouve partout dans le monde. Je raconte dans « Le monde selon Amazon » comment la première équipe française a été « remerciée » parce qu'elle n'avait pas atteint les objectifs qui lui avaient été imposés.

Amazon apparaît depuis sa création comme une entreprise qui fixe elle-même ses propres règles. C'est de cette manière qu'elle a révolutionné le commerce.

L'optimisation fiscale est poussée au maximum, au point qu'aux États-Unis l'entreprise perçoit un impôt négatif : c'est le fisc américain qui doit 129 millions de dollars à Amazon, sous forme de crédits d'impôts !

Amazon s'est organisé en fonction des législations fiscales des pays. C'est pour cette raison qu'elle a choisi le Luxembourg en Europe. On retrouve l'idéologie libertarienne aussi lorsque l'entreprise cherche à se justifier et à démontrer qu'elle paye des impôts en France. En effet, elle annonce s'acquitter de 250 millions d'euros mais lorsqu'on regarde comment elle parvient à cette somme, on s'aperçoit qu'elle additionne les cotisations sociales ou la TVA payée par ses clients. Ça donne une idée de la conception que se font les dirigeants d'Amazon des prélèvements obligatoires.

Cap Finistère : En fait, la notion de « client-roi » et la satisfaction de tous ses désirs est au cœur de l'histoire d'Amazon ?

Benoît Berthelot : Tout à fait. C'est d'ailleurs ce qui explique le succès d'Amazon. Pour que les clients lui fassent confiance, l'entreprise n'a pas hésité à dépenser sans compter, pour livrer plus vite, pour garantir les

retours gratuits ou pour rembourser les produits défectueux. C'était le prix à payer pour gagner la confiance des clients. En outre, l'entreprise a mis en œuvre une politique de prix bas, basée sur une surveillance des concurrents. Ce sont les algorithmes qui fixent les prix en observant ceux pratiqués par les autres sites de e-commerce. C'était le prix à payer pour être le leader sur le marché. Mais cela a changé : aujourd'hui, Amazon n'est plus forcément le moins cher. L'entreprise sait qu'elle a fidélisé ses clients, qui regardent moins ce critère.

Cap Finistère : Mais, Amazon n'est-elle pas finalement un colosse aux pieds d'argiles, surtout si le déconfinement se traduit par des changements de comportements des consommateurs ?

Benoît Berthelot : Tous les observateurs ont noté que dès le début de la crise du Coronavirus, Jeff Bezos a clairement repris les commandes d'Amazon. S'il doit y avoir une baisse d'activité, ça viendra évidemment des clients. La période de confinement aura sûrement des répercussions sur les habitudes de consommation. En outre, l'image de l'entreprise, à cause des conflits sociaux notamment, peut être écornée. C'est précisément en période d'épidémie que tout le monde réalise qu'il y a des salariés dans les entrepôts ou sur les routes pour que les commandes parviennent dans des temps record chez les clients.

Mais pour moi la vraie question et le véritable enjeu pour Amazon, mais aussi pour les États, reste la régulation du marché. Comment l'Union européenne parviendra, ou pas, à imposer à Amazon qu'elle se batte à armes égales avec ses concurrents. Qu'elle respecte la réglementation fiscale sur la TVA, sur la gestion des invendus, qui, aujourd'hui sont encore trop souvent détruits, ou qu'elle applique le droit du travail. La question à laquelle devra répondre l'Europe est : comment taxer de manière logique une entreprise multinationale ? Faut-il le faire selon la législation en vigueur dans le pays où se situe son siège social ? Ou en fonction du chiffre d'affaire réalisé dans chaque pays ? C'est sur ces questions que se jouera l'avenir d'Amazon. Le comportement des consommateurs aura un rôle marginal. Le confinement aura certainement des répercussions mais pas au point d'inquiéter l'entreprise de Jeff Bezos.

BENOÎT BERTHELOT
Le monde selon amazon
3 ANS D'ENQUÊTE

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1310 - Jeudi 30 avril 2020
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

 Abonnement papier Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFP